L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI 16 DECEMBRE 1880.

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPERA.

JEUDI, 16 décembre 1880.
Vingt-troisième Soirée de Souscription.

AIDA

Le chef-d'œuvre de Verdi.
Nouveaux Décors par Bertieri, arrangés par Auguste Begnon.
Accessoires par Croce.
Bijouterie par Napoleone.
Costumes par Zamperoni.

Rhadames....MM. TOURNIE
Amonasro....UTTO
Ramphis....JOURDAN
Le Roi....FEITLINGER
Un Messager....ESCALA
AIDA....Mme AMBRE
Amneris....Mlle DELPRATO

Grand Ballet dans le 2me et le 4me tableaux.
Dans le 3me tableau
La danse du coco du petit nègre esclave
Le Ballet sous la direction de M. Maxilier.
CHEF D'ORCHESTRE....M. MOMAS
16 déc—

GRAND OPERA HOUSE.

Coin Canal et Dauphine.
POUR UNE SEMAINE,
—Commençant—
DIMANCHE, 19 DECEMBRE,
La Fameuse Union Square Company de Collier,
—Représentera—
"BANKER'S DAUGHTER"
de Bronson Howard.
avec un grand personnel, de magnifiques décors et des costumes à la mode.
Matinées—MERCREDI et le JOUR DE NOEL. DIMANCHE 26 déc—Spectacle des jours de fête—100 FEMMES, de Gosche et Hopper.
16 déc—

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau.
Dimanche après-midi MATINEE.
Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

PROCLAMATION
DU ROI DU CARNAVAL.
EDIT XLIV.

A TOUS PRÉSENTS. SALUT.

NOUS rappelant avec gratitude la reconnaissance spontanée accordée à notre autorité, et les fêtes brillantes organisées pour notre règne joyeux, nous nous adressons de nouveau à nos loyaux sujets de la Nlle-Orléans, la Cité Reine du Sud, notre capitale bien aimée, et, afin que tout soit prêt pour notre arrivée, nous ordonnons que

LE MARDI-GRAS,

1er jour de mars 1881, connu comme notre grand jour de fête, à nous Rex, Roi du Carnaval, sera observé avec une pompe et un éclat inusités, et que tous ceux qui doivent allégeance à Notre-Maison, s'appliqueront à en faire une époque de liesse pour nos fidèles sujets et tous les étrangers qui visiteront à ce moment notre Capitale Royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons

I. Que toutes les voies de transport existant dans notre Royal Domaine promulguent immédiatement un tarif de prix réduit au profit de ceux de nos loyaux sujets qui désireront visiter ce jour-là notre Capitale Royale.

II. Que, afin de témoigner leur loyauté à notre Très Auguste Personne et de l'honorer à l'occasion de notre entrée triomphale dans la Capitale, tous les loyaux sujets qui y résident devront se constituer en corps organisés et se rapporter promptement au Département de la Guerre, pour recevoir leurs instructions.

III. Que, pour reconnaître l'obéissance spontanée et implicite avec laquelle ils accueillent nos ordres royaux, nos loyaux sujets sont affranchis de toute allégeance vis à vis de tout autre pouvoir, et que tous les édifices publics et maisons d'affaires soient fermés.

IV. La renommée acquise à nos fêtes a répandu partout à l'étranger le désir d'assister aux brillantes solennités organisées par notre intention et de prendre part aux réjouissances du jour. Nous adressons donc à tous ceux qui résident hors de notre Royaume protégé par notre royal étendard pourpre, vert et or, l'invitation cordiale de visiter notre brillante Capitale le jour de Mardi-Gras, nous leur promettons une cordiale bienvenue et cette Hospitalité généreuse qui distingue nos excellents sujets de la ville du Croissant.

V. Nous sommes heureux de savoir que notre peuple, dans tout l'Etat, a joui des bienfaits de la paix et de la santé; que les récoltes ont été abondantes; que toutes les branches de l'industrie et du commerce sont en voie de progrès. Nous espérons que la richesse et la puissance de ceux que nous aimons tant s'accroîtront chaque année et leur permettront de célébrer avec encore plus d'éclat la visite annuelle que nous faisons à leur belle ville. DIEU SAUVE LE ROI.

Donné sous notre signature et notre sceau à notre Palais de l'Eléphant Blanc, en notre ville de Samarcand ce 10e jour d'octobre 1880, et le mille neuvième de notre Règne.
Par le Roi lui-même, REX.
Témoin: BATHURST, Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 29 octobre 1880.
Adresser toutes les communications officielles à BATHURST, Post Office Drawer 122, New Orleans, La. 5 déc—10f tous les 2 jours.

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 11 décembre 1880.—L'élection annuelle de Directeurs pour l'année courante sera tenue dans le local de la Banque, 106 rue du Canal, MARDI, 11 janvier 1881, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après midi.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
14déc—1m

AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 27, rue du Camp, LUNDI 20 décembre 1880, de midi à deux heures, afin de voter sur certain amendement à la charte, approuvé et recommandé par la direction.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
16 nov—1 mois

Banque du peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans 10 décembre 1880.—Les actionnaires de cette banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la Charte, de neuf directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la Banque Lundi, 20 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir.
N. LANDRY, Caissier.
10 déc—au 20

Bureau de la compagnie du "New Orleans City Railroad" 124 Canal.—L'élection annuelle de directeurs de cette Compagnie sera tenue lundi, 20 décembre 1880, de 11 heures du matin à 2 h. de l'après midi.
R. F. HARRISON, Secrétaire protem.
10 déc—au 20

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Au coin des rues Canal et Camp.—Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1880.—Avis est par le présent donné que, conformément à l'article 6 de la charte de cette compagnie, l'élection annuelle pour douze directeurs, pour servir pendant l'année suivante, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 27 décembre 1880, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
7 déc—au 27

Association d'assurance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, ce 7 décembre 1880.—L'élection annuelle de douze directeurs, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de cette Association No 102 rue du Canal, Lundi, le 27 décembre 1880, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
LEON SERÉ, Secrétaire.
7 déc—au 27

Bureau de la compagnie du chemin de fer de la N-Orléans et de Carrollton—Nlle-Orléans, 3 décembre 1880.—L'élection annuelle des Directeurs de cette compagnie aura lieu conformément à la loi, LUNDI, 3 janvier 1881, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, au bureau de la compagnie, No 17 rue Baronne.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.
5 déc—au 3 janv—u2j

Bureau de la Commission de Liquidation de la Dette de ville—Nlle-Orléans, 1er décembre 1880.—Avis aux porteurs d'obligations de ville et aux créanciers qui ont obtenu des jugements contre la ville.—Les nouveaux bons à 4 pour cent d'intérêt et cinquante ans d'échéance, dont l'émission a été autorisée par la loi 133 de 1880, pour la liquidation de la dette ci-dessus, sont prêts à être livrés. Tous les porteurs d'obligations et créanciers ci-dessus sont invités à échanger leurs titres pour les nouveaux, conformément aux dispositions de ladite loi.
J. H. OGLESBY, Président du Syndicat de la Dette.
2 déc—30f

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARÈS a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.
Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.
11 déc—1m D Mar J

Boulangerie.

LES soussignés annoncent respectueusement à leurs nombreux clients et au public en général qu'ils ont transféré, en date de ce jour, leur établissement de boulangerie du No 60 rue Bourbon au No 59 de la même rue, où ils feront tous leurs efforts pour mériter le patronage qui leur a été accordé jusqu'à ce jour.
Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1880.
J. M. LAFFERANDERIE & FILS.
22 octobre—2m D M J

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Engagement de la célèbre actrice, MISS ADA CAVENDISH.
Assistée par la grande et complète organisation dramatique de T. B. MacDonough.
Jeudi 16 déc.—THE NEW MAGDALEN.
MERCY MERRICK—Miss Ada Cavendish—A été jouée par elle plus de 2000 fois en Angleterre et en Amérique.
Vendredi, 17 déc.—La jolie pièce française en 5 actes d'Alexandre Dumas, intitulée CAMILLE.
CAMILLE....MISS ADA CAVENDISH
Samedi, matinée—LADY OF LYONS.
Samedi soir—THE NEW MAGDALEN.
Dimanche—Haverly's Mastodon Minstrels.
16déc—

THEATRE ST-CHARLES.

Engagement Extraordinaire, conformément au désir qu'a manifesté le public.
La grande sensation du jour. La comédie-drame de Steele Mackaye,
HAZEL KIRKE.
sera représentée au Théâtre St-Charles la série de représentations commençant
LUNDI SOIR, 13 DECEMBRE,
et durant six soirs et deux Matinées avec toute la belle mise en scène et décors qui ont été tant admirés à l'Académie de Musique, la semaine dernière.
Dimanche, 19 Décembre,
HEARTS OF OAK,
De Jas A. Homes.
12 déc—

GRANDE FOIRE
A LA SALLE GRUNEWALD,
PAR LA
Ladies' Aid and Sewing Society,
Dans le but D'OBTENIR DE L'ARGENT
—Pour—
Bâtir une nouvelle Infirmerie Touro.
COMMENÇANT
Mercredi, 15 décembre 1880,
Finissant le 22 décembre.
14 déc—au 22

C. LACOUME,
MARCHAND DE
LIQUEURS
EN GROS ET EN DETAIL,
53 Rue St-Charles,
NOUVELLE-ORLEANS,
PROPRIETAIRE DE
La Barre et de la Salle de Billards de l'Hôtel St-Charles
—ET DE—
La Succursale 11-4 rue Bourbon,
A constamment en magasin un grand nombre de marques de
Brandy, Whisky,
Porte, Sherry,
Madère, Vins blancs et rouges,
Catawba, Cordiaux,
Champagnes, Ale en bouteilles,
Bière, Porter,
Et Eaux Minérales,
Etc., Etc.
PRIX MODERES.
Articles de Qualités Supérieures,
Livrés aux bateaux, aux cafés et aux familles qui se trouvent à une distance raisonnable du magasin, sans frais de charroi. 2déc—1m

Pour les Jours de Fête

COSTUMES de Da[illegible] une valeur de Vingt [illegible] Piastres, consistant en les dernières et les plus belles nouveautés.
Ces articles ayant été achetés à 50 0/0 au-dessous de leur valeur, le soussigné invite respectueusement les acheteurs à venir les voir et les examiner, certain qu'ils trouveront avantage à le faire.

D. H. HOLMES.
15 BOURBON, 14 DAUPHINE
155 RUE DU CANAL.
28 nov—1m

LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
OFFRENT
D'EXCELLENTS MARCHÉS
—EN—
Soieries noires françaises,
Soies, Velours, Peluche,
Soieries Surat,
Soies brochées
—ET—
Bruches soie et laine.
Ils appellent aussi l'attention sur
Leur grande importation de
Gants en peau de chevreau français
—ET—
Gants de Suède
qu'ils vendront à des prix extraordinairement bas.
5 déc—

GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE
TOILES-CIRÉES.
ELKIN & CO.,
100
RUE DU CANAL.

Toiles cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain, Nattes coco, Rotin et Napier, Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Berlin, Cretonnes françaises et anglaises, Soies crues et jutes, Terreys, Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.
Tapis Nouveaux dessins avec Bordures
Axminster, Moquette et velours, Corps, Bruxelles, et tapisserie do, tapis Ingrain et 3 plis.
Corniches et Corniches à tringles, derniers genres de franges à boules.
Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs
Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.
Articles de tous genr pour tapissiers.
21sept—6m

GROCERIES DE FAMILLE
Nouveau Magasin,
Nouveau Magasin.
J. B. SOLARI,
Ayant repris les affaires est maintenant établi
75 - - - rue du Camp - - - 75
avec un stock entièrement nouveau et frais en Groceries de choix pour familles, Conserves, Vins et Liqueurs des meilleures marques. Il se réfère à sa longue expérience dans le commerce et il sollicite une continuation du patronage libéral qui lui a été accordé pendant tant d'années.
Ses anciens habitués et amis et le public sont invités à visiter le nouveau magasin de Groceries de SOLARI,
75....rue du Camp....75
7 nov—

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 11 JANVIER 1881.
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE A.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 11 Janvier 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots d	1,000	5,000
20 Lots d	500	10,000
100 Lots d	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900
1,857 Lots se montant à $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du
MARDI, 11 Janvier 1881.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à
M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.,
ou à la même personne au
No 319 Broadway, New-York.
N. B.—Toutes les correspondances doivent être faites avec M. A. Dauphin comme ci-dessus. Dans tous les cas les BILLETS mêmes sont envoyés, mais jamais des circulaires offrant des certificats ou autre chose à la place. Tout individu proposant ou offrant quoique ce soit par circulaire ou autrement, à son compte, et au nom de la Compagnie, est un [illegible].

TAILLEURS.

1880 1881
AUTOMNE ET HIVER
Léon Godchaux,
81 & 83
RUE CANAL,
Annonce respectueusement à ses clients et au public en général
Que son assortiment de Linge D'AUTOMNE ET D'HIVER,
Articles de toilette et de chapeaux est complet et qu'il en sera ainsi pendant toute la saison.
Des nouveautés en fait de coupe et de fabrique sont constamment ajoutées. Notre stock comprend toutes les qualités de marchandises,
Habillements pour Jeunes Gens, Garçons et Enfants
En grande variété, sur lesquels nous appelons l'attention spéciale.
Dans notre département de linge fait sous la direction habile de deux coupeurs expérimentés on trouvera les derniers genres de modes étrangères et du pays, lequel département est sans égal pour la variété, l'élégance de notre assortiment complet. 9 nov—D Mar J

JOS. BRANDNER,
Marchand-Tailleur.
34....RUE BOURBON....34
A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
26oct—3m

A. F. WEBER,
LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,
A transféré son magasin du No 134 de la rue du Canal au
No 133 de la rue de la Commune,
entre St. Charles et Carondelet. 1er oct—3m.

A. GONTHIER,
Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.
J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.
Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.
Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1an A. GONTHIER.

Pensions, Restaurants &c.

MAXWELL HOUSE,
NASHVILLE, TENN.
CET HOTEL, complètement restauré et meublé à neuf, n'a d'égal dans aucune ville au sud de Baltimore. Je l'administrerai de manière à ce qu'il n'ait de supérieur nulle part.
CHAS. E. SMEDES, Propriétaire.
1er déc—1m.

PENSION PRIVEE,
123 .... RUE ROYALE 123
Entre St Louis et Toulouse. Nlle-Orléans.
MADAME TRAPOLIN prévient ses nombreux clients ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.
Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31 août—au 22 déc.

Succursale du magasin de musique
—DE—
GRUNEWALD,
127....RUE DU CANAL....127
J'AI l'honneur d'annoncer à mes amis et clients que tout mon stock de musique et d'instruments de musique a été
Transféré au No 127 de la rue Canal, entre Bourbon et Royale, Batisses Touro.
Rien n'a été omis dans l'installation intérieure de cet établissement pour faire de celui-ci un des plus attrayants et des plus convenables des Etats-Unis.
PIANOS.
Steinway & Son, Albert Weber,
Pleyel, Wolff & Co,
W. Knabe & Cie., J. & C. Fischer,
Les premiers pianos et les orgues favorites du monde seront en vente à ce magasin.
Le gros de l'immense stock de pianos et d'orgues, cependant, sera à GRUNEWALD HALL, de 14 à 22 rues Baronne qui sera comme par le passé sous mon contrôle immédiat. J'ai chargé M. WILLIE GRUNEWALD de la direction de mon nouveau magasin, 127 rue du Canal.
Je continuerai de vendre des pianos et des orgues aux prix les plus raisonnables et aux conditions les plus faciles, et rien ne sera négligé à l'avenir pour mériter la continuation du patronage qui m'a été si libéralement accordé dans le passé. En sollicitant la visite du public à mes deux établissements, j'ai l'honneur d'être très sincèrement,
LOUIS GRUNEWALD,
Grand magasin de musique GRUNEWALD HALL,
De 14 à 22 rue BARONNE et BATISSES TOURO, 127 rue du CANAL.
4 déc—

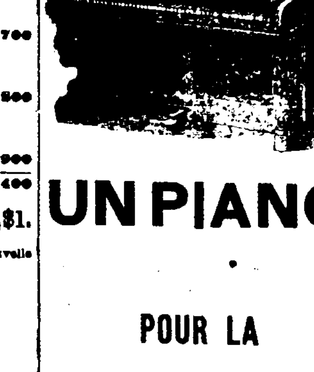

UN PIANO
POUR LA
NOËL.
Grands avantages
P. WERLEIN,
135 rue du Canal.
5 déc—1m

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.
CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.
M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.
JOHN HANSEN,
Fabrique de Chaussures du Sud,
33 et 35 rue du Canal,
29 sept—6m En face la Douane

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de J. B. Letorey, vs. Mme Marie A. Hazard, veuve Louis Cormier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1440—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 18 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro trente-six, borné par les rues Canal, Jackson, Roman et Prieur, et mesurant (au pied américain) à peu près vingt-et-un pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix pieds, étant une partie du lot numéro douze adjacent au lot numéro onze. Ensemble avec une bâtisse en bois à deux étages, à un corps de logis, connue comme le numéro 378. Le lot de terre ci-dessus hypothéqué forme une partie d'une grande portion de terre qui a été acquise par le dit hypothécaire de Théodore Frois, par acte passé pardevant Louis F. Caire, notaire en cette ville, le premier jour de mai dix huit cent quarante neuf.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 déc.—16,23,30—jan 6,13,18

Henry Hémel vs. Mme Olivia Hubert, épouse d'Ernest Hubert.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1334.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 18 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Tonti, Rocheblave et le Chemin du Bayou, désignés par les numéros quatre et cinq de l'ilet No deux, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 23 mai 1848, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, les lots sont adjacents les uns aux autres et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Esplanade, trente pieds onze pouces et une ligne de face au Chemin du Bayou, sur les profondeurs suivantes s'étendant de la rue Esplanade au Chemin du Bayou, à savoir: Le lot No 4, soixante-quatre pieds et un pouce sur la ligne près de la rue Tonti qui le sépare du lot No 3, et soixante-onze pieds quatre pouces sur l'autre ligne qui le sépare du lot No cinq, et le lot No 5, soixante-onze pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 4 et soixante-dix-huit pieds sept pouces sur l'autre ligne près de la rue Rocheblave, étant la même propriété acquise par la dite Olivia Hubert, épouse d'Ernest Hubert, par acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, en date du 1er septembre 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 déc—16,23,30—jan 6,13,18

James Jones vs Charles Rewald.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 154.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus désignée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 6 décembre 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir: Deux (2) certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés comme les lots Nos 4 et 5 de l'ilet No 9, qui est compris entre les rues St. Claude, anciennement Bons Enfants, Presse, Marais, anciennement Morales et St Ferdinand, d'après un plan de L. H. Pilié, le lot No 5 formant le coin des rues St Claude et Presse, les dits lots mesurent chacun 24 pieds de face à la rue St. Claude sur 100 pieds de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans. 4 nov—11,18,25,6 déc

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme K. M. Ivens et son mari.
ANCIENNE TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,103, maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 1413.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville MARDI, 4 janvier 1881 à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
LA PROPRIÉTÉ DE LA DEFENDERESSE Mme E M IVENS située rue Prytanée dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Clio et Erato et mesurant vingt et un pieds onze pouces de face à la rue Prytanée, entre Clio et Erato, sur une profondeur de cent vingt sept pieds trois pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3,10,17,24,31—janv 4

Veuve N. V. Mioton, M. T. Ducros, Agent vs Mme Frances G. Rowan Henry et Arthur C. Henry son mari.
ANCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,019—Maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 1190.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 4 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Union, Baronne et Dryades, le dit lot ou portion de terre commence à une distance de soixante dix huit pieds neuf pouces et deux lignes du coin des rues Baronne et Gravier et mesure vingt deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Gravier, avec quarante quatre pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. La même propriété qui fut acquise par Mme Frances G. Rowan Henry, par l'acte de Abraham Barker, conformément à un acte passé par-devant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le vingt-deuxième jour de mai 1872, enregistré dans le bureau de transfert de cette ville, dans le livre 102, folio 347.
Saisi dans l'affaire et dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3,10,17,24,31—4 jan

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Elizabeth Schneider.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 62. Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles Emmel, tuteur testamentaire et agent de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
7déc—7 11 16

MAGASIN D'ART
—DE—
LILIENTHAL
121 - RUE DU CANAL - 121
(Batisse Touro.)
PAR UN ÉLÉVATEUR
On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moules.
Je ferai les
Photographies les meilleures et des derniers genres
et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions plus raisonnables que jamais,
eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui mériteront d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin, et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.
THEO. LILIENTHAL, Propriétaire.
5 déc—6mois

Le plus vaste Assortiment
AU SUD DE NEW-YORK.
MOQUETTES. BRUXELLES. INGRAINS.
TOUS LES DERNIERS GENRES, AVEC ET SANS BORDURES.
Rideaux de Dentelle et Stores de fenêtres, articles de tapisserie en grande variété.
A. Brousseau's Son,
17 RUE DE CHARTRES.
Prix convenable à tout le monde.
10oct—

D. S. RAMELLI,
AU salon du "Bird Cage," 46 rue St-Charles, désire présenter ses remerciements à ses nombreux amis dont il a été honoré de patronage à la succursale du "Bird Cage", au Fort Espagnol, et ose espérer qu'ils voudront continuer de l'en honorer au susdit local où il ne débitera que des bières, vins, liqueurs, etc., de choix. Entrée latérale, 145 rue Gravier.
5déc 1m

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus
par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—tf

JULES MANAUD,
Marchand de vins et de liqueurs au détail.
No 244 1/2 rue Poydras, coin Rempart
A vendre au détail:
5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

	gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	$1 00
Californie Zinfandel No 1	90
" " No 2	70
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riesling	90
Hock	75

Vin pour famille à $2.50 la douzaine.
Vin du Rhin, Fruits au jus, à l'eau-de-vie, &c.
Angelica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

Meubles! Meubles!
Succession de M. M. A. Tréno.—No 1570.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans
PAR B. ONORATO, encanteur, bureau No 45 de la rue Royale, MARDI, 28 décembre 1880 à 11 heures du matin, sur les lieux, rue St Claude, entre Louisa et Piété, en vertu d'un décret de cour en date du 10 décembre 1880, il sera vendu..
Un lot de meubles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
16 déc—18,21,28

PAR S. GUINAULT.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.
Succession de Madame Françoise Ader.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No 42,148.
Une maison en briques à étage, formant l'encoignure des rues St Pierre et Tremé.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 18 décembre 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale.
Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St. Pierre, Tremé, Marais et Orléans, mesurant 21 pieds de face à la rue St. Pierre, sur 82 pieds de profondeur et face à la rue Tremé et formant l'encoignure des rues St. Pierre et Tremé. Ensemble, une maison en briques à étage, ayant une grande pièce au rez-de-chaussée, deux chambres et un cabinet au premier étage, une autre bâtisse en bois attenant à la maison couverte en ardoises de deux chambres, une autre bâtisse en briques à étage construite sur le fond du terrain de quatre chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, hydrant, etc., etc.
Conditions—Un tiers comptant, et balance à 1 et 2 ans de crédits, en billets divisés par coupons, à la convenance des héritiers, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et hypothèque avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur et compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1881—en sus du prix d'achat. 4déc—4,11,15,16,17,18

Jolie maison rue St. Louis, No 207.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bur Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 18 décembre 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un lot de terre mesurant 28 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue St. Louis sur 94 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, entre les rues Tremé et Marais. Cette propriété a droit à un usage d'une allée de cinq pieds de large, située au fond du dit lot et commune à ce lot et à d'autres propriétés. Ensemble une maison basse, No 207, en parfait état, couverte en ardoises ayant quatre chambres avec deux grands cabinets cuisine haute couverte en ardoises ayant quatre chambres, cour carrelée, deux citernes lieux d'aisance, hydrant, etc. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billet portant hypothèque avec huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Amédée Ducatel notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes payables en 1881.
12 déc—

Agréable résidence de famille
No 260, rue Dumaine, avec un magnifique verandah.
Très jolie résidence de famille à deux étages, rue St. Louis, No. 70, en parfait état.
Magasin à trois étages dans le Passage de la Bourse, Nos 111 et 113, venant de subir de grandes améliorations.
Quatre terrains faisant face aux rues Champs-Elysées, Marigny et Girod.
Vente positive pour effectuer un partage.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bur Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 décembre 1880, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, les propriétés ci dessous décrites étant vendues au plus offrant et dernier enchérisseur pour sortir de l'indivision les héritiers majeurs.
1° Cette agréable et jolie résidence de famille située dans le second district de cette ville mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre les rues Robertson et Claiborne. Ensemble une jolie maison haute couverte en ardoises No 260 ayant au rez de chaussée corridor d'entrée salon double à arche, salle à manger avec porte à coulisses et trois belles chambres [illegible] dans les appartements du bas galerie fermée et quatre chambres à coucher au premier avec cabinet et [illegible] une magnifique verandah au dessus de la galerie et balcon sur le derrière une autre bâtisse à étage attenant à la maison principale aussi couverte en ardoises ayant six chambres, gaz [illegible] lieux d'aisance, cour carrelée, citerne, waterwork, &c.
2° Cette magnifique résidence de famille située rue St Louis mesurant sur cette dernière rue 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur 159 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur entre les rues Royale et Bourbon. Ensemble une magnifique maison haute en briques No 70 ayant au rez de chaussée un grand corridor d'entrée [illegible] chambres à l'étage supérieur et trois chambres dans les mansardes, galerie fermée et deux cabinets, une autre bâtisse en briques à étage avec entre sol attenant à la maison principale ayant au rez de chaussée trois chambres [illegible] lieux d'aisance haut et bas, cour pavée en pierres plates [illegible] water works, puits en briques, etc, etc.
3° Un lot de terre [illegible] par le Passage de la Bourse, les rues Royale, Conti et St Louis, mesurant 33 pieds de face au Passage de la Bourse, 32 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Conti, de là se retrécissant à angle droit 11 pieds 5 pouces et mesurant sur une seconde profondeur 6 pieds 5 pouces, 32 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne parallèle à la rue St Louis, de là s'agrandissant à angle droit 2 pieds 7 pouces 5 lignes, et mesurant sur une seconde profondeur [illegible] 11 pouces 5 lignes de large sur la ligne du fond. Ensemble un magasin à trois étages Nos 111 et 113 ayant au rez de chaussée un grand bureau avec petit bureau, chambres aux étages supérieurs, gaz au rez de chaussée et au premier avec balcons sur la façade, waterwork, lieux d'aisance, cour pavée, etc.
4° Quatre lots de terre situés dans le 3me District de cette ville désignés par les lettres A, B, E et F, dans l'ilet compris entre les rues Champs Elysées, Marigny, Girod et St Jean Baptiste.
Le lot A mesure 8 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur.
Le lot B mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Girod 128 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue des Champs Elysées, de là s'élargissant à angle droit de 5 pieds sur une seconde profondeur de 40 pieds s'élargissant encore à un angle droit de 52 pieds sur une troisième profondeur de 32 pieds, 200 pieds de profondeur sur la ligne opposée vers la rue Marigny et 53 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond.
Les lots E et F mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Marigny sur 110 pieds de profondeur.
Le tout d'après les plans exposés maintenant à la Bourse.
Conditions—Pour les propriétés premièrement, secondement et troisièmement décrites, un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, et pour la propriété quatrièmement décrite, moitié comptant et la balance à un an de crédit, tous les billets divisés par coupons à la convenance des héritiers portant hypothèque avec huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les acquéreurs assumeront les taxes d'Etat et de ville dues en 1880 en sus du prix d'adjudication.
L'acte de vente pour la propriété premièrement décrite pardevant Omer Villeré, et pour les autres propriétés les actes de vente se passeront devant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.
P. S.—Les acquéreurs seront tenus de payer comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantie de vente.
La propriété premièrement décrite ne sera livrée à l'acheteur que le 15 de janvier 1881, sans aucune rétribution. 11 déc—

The Aurora Valley Furniture Co. vs. James A. Manning.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 468—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés MARDI le 28 décembre 1880 à 10 heures du matin, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:
Un lot de meubles, effets mobiliers, etc. maintenant à mon entrepôt Nos 23 et 25 de la rue Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, selon inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 déc—15,22,28

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans vs. J. C. De Mahy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1502—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 15 janvier 1881, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:
Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, St. Claude, (anciennement Bons Enfants) Rempart, (anciennement Amour) et Clouet, désigné par le No 2, sur un plan de Voilquin, en date du 2 janvier 1839, déposé comme le No 21, livre de plans No 2, en l'étude de A. Ducatel, notaire, le dit lot mesure au pied américain trente quatre pieds deux pouces de face à la rue Louisa, sur quatre vingt quatorze pieds et quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire par achat de Mlle J. F. C. E. Bertrand, conformément à un acte passé par-devant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 8 novembre 1879.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 déc—15,22,29—jan 5,12,15

The Aurora Valley Furniture Company vs James A. Manning.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 468.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 15 janvier 1880 à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue St. Bernard, l'allée Rousselin et les rues O'Reilly et Broad, étant d'une forme triangulaire, désigné par le No 5 et mesurant 77 pieds sur l'Avenue St. Bernard et s'étendant dans le fond sur une pointe à l'allée Rousselin puis sur une ligne parallèle à la rue O'Reilly de 64 pieds, le tout plus ou moins, acte de vente pardevant John G. Eustis en date du 6 mars 1880.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 déc—22, 29, 5, 12, 15 jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de grande valeur et améliorées dans le Premier et le Second District.
Au coin des rues Prieur et St-Pierre.
Rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.
Rue Banks, entre Miro et Tonti.
Rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 18 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—
1° Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, St Pierre, Promenade Carondelet et Johnson, formant l'angle des rues Prieur et St-Pierre, et ayant 27 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur irrégulière de 142 pieds, et une profondeur irrégulière dans le fond de 27 pieds 7 pouces 6 lignes. Les améliorations consistent en une jolie maison en bois, couverte en ardoises, contenant 8 chambres, et une cuisine contenant 4 chambres. La propriété ci dessus est louée au taux de $20 par mois.
2° Un lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Miro et Tonti, ayant 16 pieds 6 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, solidement construite, avec magasin au rez-de-chaussée, cuisine, etc. Louée à raison de $8 par mois.
3° Trois lots de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, Tonti, Miro et Palmyre et désignés par les lettres A, B et C. La lettre A mesure 26 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Banks sur 165 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur. Les lots B et C ont chacun 27 pieds 1 pouce de face à la rue Banks, sur 165 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur. Sur chaque lot se trouve une petite maison contenant 2 chambres. Deux des maisons sont louées au taux de $5 chacune par mois.
4° Un lot de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Bourbon, Ursulines et Royale, mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St Philippe sur 95 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, plus ou moins.
Les améliorations comprennent une maison en brique confortable à un étage contenant 4 chambres [illegible] dans le fond avec 3 chambres des hangars, cuve, lieux d'aisances, etc., etc., et se louant à raison de $15 par mois. Le tout est vendu d'après les plans de C. G. de Lisle, en date du 30 novembre 1880.
Conditions—Moitié comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets et toutes les autres clauses habituelles. Les maisons devront être tenues assurées par les acquéreurs jusqu'au paiement du dernier billet, et les dits acquéreurs devront aussi rembourser au vendeur les primes d'assurance non expirées. Ils devront également faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. 12 déc—

Propriétés admirablement situées dans le Troisième District, vis à vis le vieux dépôt du chemin de fer de Pontchartrain et près du débarcadère de Morgan's Texas Railroad.
Coin des rues Champs Elysées et Victoire.
Rue Victoire, entre Champs Elysées et Français.
Champs-Elysées, entre Moreau et Victoire.
Rue St Louis entre Claiborne et Derbigny.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau 46, rue Royale.—SAMEDI 18 décembre, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—
1° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 9 et 10 dans l'ilet borné par les rues Victoire, Champs Elysées, Moreau et Français. Le lot No 9 a 25 pieds de face à la rue Victoire sur une profondeur de 80 pieds. Le lot No 10 forme le coin des rues Victoire et Champs Elysées et a 27 pieds de face à la rue Victoire sur 80 pieds de profondeur et 25 pieds à la rue des Champs-Elysées.
2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No [illegible] dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Victoire, Moreau et Français, mesurant 25 pieds de face à la rue Victoire sur 80 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, une cuisine à deux étages, etc., etc.
3° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 11, dans l'ilet borné par les rues Victoire, Moreau, Champs Elysées et Français mesurant 24 pieds de face aux Champs Elysées sur 102 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, une cuisine, etc.
4° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville désigné par le No 14 dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Conti et St Louis mesurant 25 pieds de face à la rue St. Louis, sur 106 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, cuisine, lieux d'aisance, etc.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du date de la vente jusqu'au paiement final avec la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets. Les acquéreurs devront assurer les propriétés jusqu'au paiement final des billets, rembourser les primes d'assurance non expirées et se soumettre à toutes les clauses habituelles. Les loyers appartiendront aux acquéreurs à partir du 1er janvier 1881. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Omer Villeré notaire aux frais des acquéreurs.
12déc—

Une charmante résidence de famille dans un des voisinages les plus agréables et les plus aristocratiques de la ville.
No 264, de la rue Esplanade, entre celles Roman et Derbigny, en face et à proximité des résidences de MM. Baldwin, Carrière et autres.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 18 décembre 1880, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane.
Deux lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Roman, Derbigny et le chemin du Bayou, mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 125 pieds.
Les améliorations consistent en une charmante résidence de famille ayant deux grands salons, grand corridor, salle à manger, dépendances, une cuve au premier étage, deux grandes et deux petites chambres à coucher et un cabinet au second étage et une grande bâtisse avec 5 chambres, citernes, lieux d'aisance, etc., etc., sur le côté il y a un joli jardin rempli d'arbres fruitiers des fleurs rares, des plantes exotiques et d'arbustes. La propriété est dans un état exceptionnellement bon et réunit à la fois le confort au luxe.
Termes et Conditions.—Un demi comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement de la totalité ou d'une partie des billets. L'acquéreur devra assurer la maison jusqu'au paiement du dernier billet et rembourser les primes d'assurance non expirées, et toutes les autres clauses et en outre faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12déc—

Terrain amélioré dans le Troisième District, dans la rue Union, entre les rues Morales et Urquhart.
Succession de John Pons. No 444.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—LUNDI, 27 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans, en date du 22 novembre 1880, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies et avantages y appartenant. Le dit terrain est situé au nouveau faubourg Marigny, troisième district de cette ville, dans l'ilet No 217, compris entre les rues Morales, Urquhart, Union et Bagatelle, sur le plan primitif dudit nouveau faubourg Marigny, lequel plan est déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain forme la partie qui est le plus près de la rue Urquhart de dit ilet No 217, il a, au pied français, 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Termes et conditions—La moitié comptant; le reste à un an de crédit, en un billet de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement, la clause pénale de 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le recouvrement du montant du dit billet. Le tout devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses, transférer la police d'assurance au porteur du billet et payer toutes les taxes dues sur la propriété et exigibles en 1880. Il devra, en outre, faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 nov—23,30—déc 7,14,21,26

Propriété améliorée dans le Deuxième District.
Rue St-Philippe, entre Roman et Derbigny.
Succession de Marie Antoinette Freyd, No 251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—VENDREDI, 31 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un décret de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 24 novembre 1880, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 1 de l'ilet K, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Derbigny et Roman, ledit lot de terre mesure 31 pieds 0 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces et 3 lignes, selon un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, notaire, le 10 mars 1837, la dite propriété a été achetée par la défunte Marie Antoinette Freyd par acte passé le 29 octobre 1840 pardevant Joseph Cuvillier, notaire.
Conditions—Comptant—Les taxes dues et exigibles en 1881 seront payées par l'acquéreur en plus du prix d'adjudication. L'acquéreur sera en outre requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Ant. Doriocourt, aux frais de l'acquéreur.
30nov—30 déc 4,14,21,28,31

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GAGES, GAGES, GAGES.
BROCHES MONTÉES OR ET DIAMANTS,
Des derniers modèles.
Bagues en diamants, montures riches et nouvelles.
Epingles montées en diamants pour messieurs.
Boucles d'oreilles, montures or et diamants derniers genres
Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.
Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.
Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.
Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.
Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, Plaqués assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Vêtements assortis pour hommes et femmes.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—LUNDI 20 décembre 1880, à 10 1/2 heures A. M., ainsi que les jours suivants, il sera vendu au magasin de prêts de J. Angiade, encoignure Conti et Bourbon, tous les gages forfaits se composant en partie des articles ci-dessus mentionnés.
15déc—

Magasin de valeur en briques dans le Deuxième District,
No 144 rue de Chartres, entre Toulouse et Jefferson.
Succession de Barbara Nusbaum, épouse décédée de Fridolin Dinkel, No 375, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureaux 46 rue Royale—LUNDI, 27 décembre 1880, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans en date du 19 novembre 1880, la propriété ci après décrite.
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 4 dans le carré compris entre les rues Chartres, Vieille Levée ou Decatur, Toulouse et Jefferson sur un plan de Trastour daté du 7 janvier 1841 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire.
Le dit terrain mesure au pied anglais 16 pieds 3 pouces de face rue de Chartres sur 43 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Toulouse, 42 pieds 11 1/2 pouces de profondeur sur la ligne opposée et 18 pieds 2 pouces sur la ligne de derrière parallèle à la rue de Chartres avec l'usage en commun de quatre autres propriétés adjacentes, d'une allée s'ouvrant sur la rue Toulouse et s'étendant de façon à former la ligne de division entre chaque propriété. Les améliorations comprennent ce magasin de valeur en briques à deux étages, avec installations de magasin, gaz, waterwork dans la bâtisse, etc et porte le No 144 rue de Chartres. Etant la même propriété acquise par le dit Fridolin Dinkel de Ramon Vives par acte exécuté le 22 juin 1866 pardevant O. Drouet, alors notaire en cette ville.
Conditions—Un demi comptant, le reste à un crédit d'un an avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente en un billet garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur devant payer les honoraires de l'avocat au taux de 5 0/0 sur le montant de la réclamation en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement de toute partie du prix de la vente et aussi assumer le paiement des taxes de la dite propriété, payables en 1881 et aura le droit de payer le prix de la vente totalement au comptant s'il le juge convenable. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.
23nov—23 30—7 14 21 26déc.

Cottage confortable dans le Second District.
No 353 rue Ste-Anne.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 18 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Prieur, Dumaine et Roman mesurant 26 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Anne sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à deux étages solidement construit ayant 4 chambres au premier et 4 chambres au second étage, cuisine avec 2 chambres, petite dépendance contenant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. et porte le No [illegible] 353.
Termes et conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du paiement des billets, assurance et transfert de police au détenteur du billet, et toutes les autres clauses usuelles.
L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs. 12 déc—à la vente

Propriétés améliorées dans le Troisième District,
Coin des rues Remparts et Clouet.
Rue Clouet, entre celles Remparts et Bourgogne.
Rue Remparts, entre celles Clouet et Louisa.
Succession de Bernard Wellmeyer.
No 131, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 18 décembre 1880 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane en vertu et conformément à un décret de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, signé le 10 novembre 1880 pour le compte de la succession susdite les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un lot de terre avec les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clouet, Bourgogne, Louisa et Remparts, désigné par la lettre B sur un plan annexé à l'acte de vente de la succession de Mlle Bertrand à H. C. Miller, par acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 7 novembre 1879. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de 135 pieds 9 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, acheté par le défunt de la succession de Mlle Bertrand, par acte pardevant A. J. Lewis, notaire le 5 novembre 1879.
2° Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent, situés dans le 3me District de cette ville, bornés par les rues Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, désignés par les lettres C, D, E et F, et mesurent comme suit: le lot C mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 94 pieds; le lot D mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 94 pieds; le lot E mesure 35 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 94 pieds et de face à la rue Remparts et forme l'encoignure des rues Clouet et Remparts, le lot F mesure 41 pieds 0 pouces et 3 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 35 pieds.
Les quatre lots de terre ci-dessus sont une subdivision de trois lots de terre désignés par les numéros 5, 6 et 7, qui ont été achetés par le défunt comme suit: le lot 5 à une vente faite par le shérif de cette ville le 24 février 1872, enregistré dans le livre 101 fol. 263, dans le bureau des transferts et dans le bureau de l'annotateur livre Q folios 241 246 en vertu d'un writ lancé dans l'affaire de A. Rochereau & Cie vs. E. Eichelberger No 3099 Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. Le terrain No 6 fut acquis en échange avec E. Eichelberger en vertu d'un acte passé pardevant O. DeArmas, notaire le 30 avril 1867. Le terrain No 7 fut acquis de Mlle Bertrand, par acte passé pardevant O. DeArmas, notaire, le 1er décembre 1865.
3° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres G et H dans le carré d'ilet borné par les rues Clouet, Remparts, Louisa et St Claude, et mesurant comme suit: le terrain G 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face rue Clouet sur 92 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur et de face rue des Remparts, ainsi que le magasin avec installations et comptoirs, formant l'angle des rues Remparts et Clouet, le terrain H 35 pieds 7 pouces de face rue des Remparts, sur 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les deux terrains furent acquis par le défunt en question de Hermann Schroeder, par acte passé pardevant B. Philips, notaire, le 26 janvier 1854.
Conditions—1/3 comptant et le reste à un et deux ans de crédit payable en sommes égales par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt, par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par le lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les actes de vente devront renfermer les clauses usuelles d'assurance, d'honoraires d'avocat, etc. etc. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 nov—18,25 2,9,16 18 déc.

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.
No 151 rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.
Succession de Victor H. Loez. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 88.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 18 décembre 1880, à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 8 novembre 1880, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Remparts, St. Pierre et Bourgogne, mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds, borné du côté droit par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à M. Dausse, du côté gauche par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à M. Nagel et dans le fond par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à M. Bourdin, lequel dit lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme le No 151 de la rue Toulouse, a été acheté par feue Mme Adeline Loez (née Lerude), la mère décédée avant le défunt, de Simon O. Daumer, par acte passé pardevant feu A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, en date du 23 mars 1850, et le dit Victor H. Loez a acquis la propriété en question par héritage de sa feue mère, dame Adeline Loez dont la succession fut ouverte dans la dite 2me Cour de District, dossier No 39,180.
Termes et conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans payable en paiements égaux et représenté par deux billets ou plus comme il sera convenu au moment de la vente, portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses usuelles de non aliénation et honoraires d'avocat. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. J. Castell aux frais de l'acquéreur.
11nov—11,18,25—2,9,16,18déc.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Ameublement de salon en acajou "Genre Pompadour" recouvert en velours soie—Ayant coûté $900. 13 pièces de manufacture française.
Magnifique ameublement de salon en noyer noir recouvert en drap japonais.
Ameublement en chêne recouvert en reps vert.
Pendules en bronze et en marbre avec une paire de beaux vases, bronze véritable.
Service pour dîner en porcelaine française avec bordure jaune et dorée, à peu près 175 pièces.
Bois de lit Victoria Acajou et Palissandre de la manufacture de Mallard. Peintures à l'huile.
De beaux miroirs français pour cheminées et trumeaux, consoles égyptiennes avec marbre, tables de côtés, tables de centre avec marbre, ameublement de chambre à coucher avec lit Victoria en bois de noyer noir, matelas à ressort, lourde argenterie plaquée anglaise, lambrequins de soie, chaises, tables, tabourets, ornements de cheminée et autres articles de ménage utiles, trop nombreux pour énumérer en bon état et dignes de l'attention des personnes qui tiennent ménage.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale.—VENDREDI, 17 décembre, à midi, seront vendus rue Royale, entre Douane et Bienville, les articles ci dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
P. S.—Le public est respectueusement invité à venir examiner les meubles avant le jour de la vente. 16 déc—

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.
LE COTTAGE EN BRIQUES A DEUX CORPS DE LOGIS, RUE STE MARIE, Nos 99 A 101, ENTRE CELLES ANNONCIATION ET CHIPPEWA.
Succession de Thomas Bailey.
No 905.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI 15 janvier 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans en date du 10 décembre 1880 et rendu dans la susdite succession la propriété ci dessous décrite à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement la ville de Lafayette, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Chippewa, Felicité, Jersey et Annonciation et désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte et ingénieur, le 27 mars 1852 et déposé pour référence à l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, lequel dit lot mesure conformément au dit plan, au pied américain 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 5 pieds de large qui lui est commune ainsi qu'aux lots attenants, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage en briques à deux corps de logis désigné par les Nos 99 et 101 rue Ste Marie et contenant 2 chambres, cabinet, galerie, etc. dans chaque corps de logis, cuve, hangar, etc.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles, 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du paiement, les améliorations devant être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire aux frais de l'acquéreur.
12 déc—19 25 1 8 15 janv

VENTE SANS RESERVE
de l'HABITATION "ELISKA" connue autrefois comme l'Habitation "AURORA"
UNE HABITATION SUCRIÈRE ET RIZIÈRE de choix dans la paroisse d'Orléans à environ 4 milles de la ville.
Sur la rive droite du fleuve Mississippi
Et
A une très petite distance au dessous du dépôt et des ateliers du Morgan Great Texas Railroad avec une façade considérable sur le fleuve propre à de grands [illegible] commerciaux à des
Chantiers de Marine et à des Docks
[illegible] et l'établissement de jardins potagers et d'orangeries.
PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—JEUDI 16 décembre 1880 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles il sera vendu à l'enchère publique.
Cette habitation sucrière de très grande valeur connue comme l'Habitation Eliska ou Aurora située dans la paroisse d'Orléans sur la rive droite du Mississippi à environ quatre milles [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans. Cette terre a environ 25 1/2 arpents de face sur le fleuve Mississippi, quatorze desquels situés du côté supérieur ont une profondeur de 70 arpents et les autres une profondeur de 75 arpents, faisant un total d'environ 2300 arpents de superficie de terres à sucre et à riz de la meilleure qualité.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une sucrerie et une purgerie en briques et couvertes en ardoises à pignons en bois fournies des appareils d'une machine à vapeur d'un moulin à [illegible] par des chaudières, un grand hangar à cannes couvert en ardoises, une étable pour [illegible] mulets, une grange, des cabanes pour travailleurs, une forge, un bon débarcadère, un entrepôt, une grande maison de résidence à deux étages, très agréable avec de grandes galeries et de magnifiques appartements, remise et écurie couvertes en ardoises, cuisine en bois ainsi que d'autres dépendances, une maison très confortable pour l'économe avec [illegible] cuisine. Egalement une bonne machine à dessécher [illegible] et d'autres bâtisses en bois servant à la récolte du riz.
Six cents arpents dans le fond de l'Habitation ont été plantés de riz et loués à raison de six piastres l'arpent équivalant à $3600 par an. Le bail de cette partie de la terre expire le 31 décembre 1880.
Il y a environ 200 arpents plantés de cannes à sucre. La plus grande partie de ces cannes est du plant qui a été mis en terre cette année, dont une partie a été mise en [illegible]. Une grande quantité de fèves a été plantée et recouverte pour fumer la terre. Il y a un verger d'environ 500 jeunes orangers, dont une partie est en rapport. Egalement 20 gros pacaniers des pruniers, des pêchers, des néfliers, des figuiers et d'autres arbres tous en rapport. La terre est bien boisée de cyprès [illegible] etc. Il y a en outre un bon pâturage et un bon magasin d'épiceries loué.
Avec l'habitation il sera vendu 10 mulets et les instruments aratoires tels que charrettes, charrues, herses, bêches, pioches, haches, toutes les houes, couteaux à cannes, une machine Champion à [illegible] ainsi que le foin et le maïs qui se trouvent en place et qui suffiront amplement aux besoins d'une année.
Une partie de la terre est cultivée en légumes et en vertu d'un arrangement le jardinier doit avoir droit à la moitié de la récolte actuelle comme compensation de ses services et de ses soins. Cette culture acquiert de l'importance grâce aux facilités de transport qui ont à maintenant avec le Nord, l'Est et l'Ouest et elle promet de donner des bénéfices supérieurs ou au moins égaux à ceux des grandes cultures.
La terre étant en excellent état de culture, est très à proximité de la ville avec de bons chemins pour s'y rendre et pour transporter les produits de l'habitation, l'achat de cette propriété de choix constitue un placement sûr et rémunérateur. Possession en sera donnée le 1er janvier 1881. La maison de résidence ne sera livrée que quinze jours après la conclusion de la vente.
Les personnes désireuses de visiter l'Habitation pourront le faire en s'adressant à l'encanteur ou sur les lieux.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, l'on laissant loisir à l'acquéreur d'augmenter la somme à payer comptant et de réduire la portion à solder à terme. Cette dernière portion devra être subdivisée en billets d'un montant égal, payable tous les ans, garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les bâtisses et améliorations devant être tenues assurées pour au moins un tiers de la somme due et la police transférée au vendeur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication. Titre parfait.
L'acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 nov—au21,26,27,28—4,5,11décault

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Marie
Allain Pierre
Auzies F
Allemand Louis
Angammarre Eugène
Arsaroq
Astugue Bernard
Bordes Alexandre, François et Mariette
Burthe Mme Veuve George
Butler Mme Vve
Besey Charles
Bistes Jean
Brunet Adrien
Bourgeois Marguerite
Bonneville Marcelin
Bochud Jules Gustave
Berdelay Joseph
Bettinger Mr
Bourrier Mme Vve
Corvaisier Joseph
Courtiade Eugène
Chiapella A
Chauveau Louis
Castagnon Paul
Cencier Alexandre
Colladant Jacques
Coussirat-Saint Pierre
Chatelain Mme, née Catherine Jardin
Cassanon Mme Vve
Cluset Ernest
Deron Luc Thérèse Henri
Dornier J V
Dupuset Marie
Darmure Joseph François
Dufaut J
Dallery Claudius
Dasolol Mme
Dornier Jules Victor
Frarier Jean Michel
Fischard Emile
Forstall & Sons
Fage Louis
Flouch Mme Charles
Fabelier Mme Vve
Ferran Jean
Galinier Mr
Godin Charles
Goutte M
Guirand Mme Vve Joseph
Herbert Louis
Hary Martin
Harent Pierre Jacques Delphin
Iltrig Mme
Jarriat François
Juven Eugène
Krepper Michel
Lacroix Pierre Paul
Leblanc Auguste
Labansat Mathieu
Legros Mr
Leronge Alphonse
Levi, née Felix
Le Veuve [illegible] Jean Mathurin
Lefevre Mr
Lancelot Mme Jean Marie
Lefevre P
Laurent Germain et Emile
Le Stum Yves Marie
Lacaze Jean
Lahitte Mme Vve
Lefevre Désiré
Lavery François
Lussan Dominique
Muller William
Marilhier
Marcel Joseph
Muguier Joseph
Masure Louis
Motrand Mme de Meynol Jean
Marestre Pierre
Narbot Jean Marie
Ostallier Charles
Pérez Dominique
Poivet André
Picart Mme Vve, née Louise Parisot
Penat Pierre
Preisach Albert
Pelouin Victor François Jean
Pèse Adolphe
Porpant Ernest Michel
Poirson Philippe Ernest
Rocques Jean Baptiste
Rougeau Ambroise
Rousseau Louis
Rougouffre Auguste
Rolland Edouard
Schmutz Mr
Sarrat Mme Vve Célestin
Semin Mr
Tristani Mr

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.
La Nouvelle-Orléans, Le 9 octobre 1880.
Le Gérant, FRANCIS NAVONE.
9 oct—